

L'échelonnement indiciaire des professeurs de l'ENSAM prévoyait jusqu'à la réforme résultant des décrets N° 2017-852 et 2017-853 du 06 mai 2017 deux grades structurés comme suit :

Classe Normale : 11 échelons de l'IM 379 à IM 821 ;

Hors Classe : 6 échelons de l'IM 658 à l'IM 963 (HE A3)

Nota :

Les décrets susvisés permettent désormais l'accès du corps des ENSAM à la HE B au moyen d'un échelon exceptionnel contingenté en Hors Classe (IM de 972 à IM 1067 [972-1013-1067]).

L'accès à cet échelon exceptionnel concerne les personnels de la hors classe du corps des professeurs de l'ENSAM, quel que soit leur établissement, ayant atteint le 6^{ième} échelon de la hors classe et justifiant d'au moins trois ans de services effectifs à cet échelon* au plus tard le 31 décembre 2017 (pour une promotion en 2017) et inscrits sur un tableau d'avancement commun à toutes les disciplines.

**Autrement dit, il s'agit des personnels ayant atteint le dernier chevron de la hors classe actuelle (HE A3 depuis 1 an au 1 septembre).*

La promotion à cet échelon s'effectue au moyen d'un tableau d'avancement arrêté pour chaque année universitaire par le ministère après avis de la commission administrative paritaire nationale (CAPN).

La CAPN se prononcera après étude approfondie des dossiers de candidatures qui lui seront parvenus.

Nota : Les dossiers seront adressés au MEN par envoi groupé et par l'établissement dont dépend le personnel concerné. A titre indicatif pour les promotions 2017, ceux-ci doivent lui parvenir au plus tard le vendredi 27 octobre 2017.

Le dossier comportera :

- ✓ Une notice individuelle (cf. [pour information] la pièce jointe) dûment remplie par l'agent et comportant l'avis du chef d'établissement dont il dépend ;
- ✓ Tous les éléments et pièces justificatives (CV, liste des travaux, publications etc...) que l'agent jugera utile de porter à la connaissance de la CAPN.

Remarque : La promotion à cet échelon exceptionnel est contingentée. Cela signifie que le nombre d'agents atteignant cet échelon exceptionnel est fixe. Les promotions possibles dans les années à venir dépendent donc des départs à la retraite des agents ayant été promus.

Pour information, le contingent actuel a été fixé à 21 postes (soit 15% des effectifs actuels du corps [143 agents]) avec une montée en charge étalée sur quatre ans (pour un effectif de 61 professeurs stationnant actuellement en HEA) :

Les modalités pratiques de cette montée en charge ne sont pas totalement définies à ce jour.

Pour 2017, il y aurait 6 promotions possibles.

Compte tenu du contingentement et pour permettre une promotion la plus fluide possible des agents susceptibles de postuler à cet échelon exceptionnel, l'APENSAM souhaite vivement que l'agent intéressé l'informe de l'âge auquel il pense faire valoir ses droits à la retraite. Cette information pourra par exemple figurer dans le CV demandé pour la constitution du dossier.

En résumé : Pour postuler au HE B :

- Ancienneté requise: 1an au 1^{er} septembre de l'année au HEA3 (3ans au 6eme échelon).
- Fournir un CV détaillé (votre formation [diplômes], vos activités / responsabilités / la liste des travaux et publications sur votre carrière (voir les éléments demandés pour le passage HC).
Rem : le détail des cours et enseignements assurés n'est pas prépondérant).
- Indiquer votre date prévisionnelle de départ à la retraite (demande de l'APENSAM)
- Demander un avis circonstancié au directeur de votre établissement, au minimum la notice individuelle ci dessous.

**PREPARATION DU TABLEAU D'AVANCEMENT
A L'EHELON EXCEPTIONNEL DE LA HORS CLASSE DES PROFESSEURS DE L'ENSAM**

.....

NOTICE INDIVIDUELLE

.....

ETAT CIVIL

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Etablissement d'affectation :

Echelon :

Date de promotion dans l'échelon :

Responsabilités particulières exercées :

Joindre à ce dossier :

- un curriculum vitae détaillé
- la liste des travaux et publications et toutes autres pièces justificatives

Le 2017

Signature de l'agent

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Classement : sur candidats

Le 2017

Signature